# Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme



#### 2102 - Recherche

#### Soutien à la recherche

# Rapport n° CP/2011/373

### **Service gestionnaire:**

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

#### Résumé:

Le présent rapport a pour objet de confirmer la participation départementale au financement de l'opération Centre de Biologie Intégrative – Hôtel de plateformes technologiques de services (CBI-HDP) en exécution du Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007-2013, ainsi que l'approbation de la convention financière correspondante, à intervenir entre le Département et la Région, maître d'ouvrage.

Le volet « recherche » du Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007-2013, comporte le projet de construction de locaux pour le Centre de Biologie Intégrative (CBI) à Illkirch, projet porté par l'Université de Strasbourg et le CNRS, ainsi que la réalisation d'un Hôtel de Plateformes (HDP) sur le même site, projet porté par le pôle Alsace Biovalley. La maîtrise d'ouvrage en a été confiée par l'Etat à la Région Alsace.

Initialement distinctes, ces deux opérations ont été fusionnées, à enveloppe constante, en une seule opération dénommée CBI-HDP, afin de générer des interactions entre les deux entités et de réaliser des économies de fonctionnement.

## Le projet et ses objectifs

Le CBI-HDP sera construit au sein du Parc d'Innovation d'Illkirch au cœur même du site de l'Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC) entre les bâtiments ICS (Institut Clinique de la Souris) et IGBMC, en améliorant de fait les synergies du site. Ce nouveau bâtiment disposera ainsi de nombreuses liaisons fonctionnelles avec l'ICS et l'IGBMC, tout en gardant partiellement son autonomie du point de vue des réseaux et des énergies.

L'objectif de ce projet est de répondre au défi de la biologie dans les deux prochaines décennies : intégrer la complexité biologique du vivant dans sa dimension multifactorielle (espace, temps, différents niveaux de résolutions – molécule, cellule, organisme), à des fins de recherche fondamentale, préclinique et clinique. Le CBI-HDP a ainsi pour ambition de développer l'exploration tridimensionnelle et fonctionnelle du vivant, en mettant en place un continuum de méthodologies, en particulier d'imageries, de l'échelle atomique et moléculaire à celle de la cellule et de l'organisme entier.

Le CBI-HDP, ouvert aux milieux académiques et industriels nationaux et internationaux, inclura à travers l'installation d'un « Hôtel de Plateformes » des ressources humaines et technologiques pour la recherche fondamentale et appliquée. La mise en place de compétences (CBI) et d'approches expérimentales complémentaires d'exploration du vivant (HDP) au sein d'un complexe scientifique unique au niveau national et rare en Europe permettra de répondre aux besoins de la recherche académique et des entreprises, sous la forme de contrats de recherche ou de prestations de services, notamment pour l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies.

L'opération immobilière vise la réalisation d'un bâtiment de 4 600 m² de surface hors œuvre nette (SHON) soit 3 200 m<sup>2</sup> de surface utile, construit en liaison avec l'IGBMC et l'ICS. Au sein du bâtiment, plusieurs pôles seront réalisés, principalement constitué des plateformes de recherche en imagerie moléculaire et cellulaire (1 098 m²), en imagerie du petit animal (300 m²), en cultures cellulaires et biologie fonctionnelle et structurale liée au cancer (137 m<sup>2</sup>), en un espace de biologie structurale (389 m<sup>2</sup>) et divers espaces réservés (235 m<sup>2</sup>). Ces surfaces totalisent à elles seules 2 159 m² de surface utile (environ 70% de la surface utile totale), le secteur Imagerie constituant l'élément central du projet qui est au cœur du fonctionnement du CBI-HDP.

### Calendrier de réalisation

La dévolution des travaux fait appel à une entreprise générale et non à l'allotissement en raison de la complexité technique du projet, ainsi que de l'objectif d'optimisation de délais et de limitation des nuisances sur site coordonnées par un seul entrepreneur responsable.

Le démarrage des travaux est prévu pour une durée de 13 mois à compter d'octobre 2011.

### Budget de l'opération

Le plan de financement global de l'opération, inscrit au CPER 2007-2013, est le suivant :

Etat	3 000 000 €
Région	2 840 000 €
Département	1 830 000 €
CUS	1 830 000 €
FEDER	1 500 000 €
Total	11 000 000 €

Entre les phases APS et APD a eu lieu une modification substantielle du projet visant à éloigner le CBI-HDP du bâtiment de l'ICS pour réduire les perturbations liées au chantier. Cette modification du projet a entraîné un surcoût estimé à 375 000 € TTC. D'autre part, l'implantation de la microscopie a dû être réétudiée pour des raisons de champs magnétiques, entraînant également un surcoût.

Ainsi, pour que l'opération ne dépasse pas le budget initialement fixé, il est envisagé que le 3<sup>ème</sup> niveau du bâtiment fasse l'objet d'options, dont le choix sera déterminé par le résultat de l'appel d'offre :

- Solution de base : le 3<sup>ème</sup> niveau sera livré nu
- Option intermédiaire : aménagement partiel du 3<sup>ème</sup> niveau (440 K€) Option complète : aménagement total du 3<sup>ème</sup> niveau (1 M€)

Il est prévu que la subvention du Département soit versée sur 2011, 2012 et 2013, comme indiqué dans la convention annexée au présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide, en confirmation de son engagement au Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007-2013, d'attribuer une subvention de 1 830 000 euros à la Région Alsace, au titre de la participation départementale à la construction du Centre de biologie Intégrative - Hôtel de plateformes (CBI-HDP).

Elle approuve par ailleurs la convention de financement précisant les modalités de versement de la participation départementale, et autorise le Président du Conseil Général à la signer.

Strasbourg, le 24/05/11 Le Président,

Guy-Dominique KENNEL